

Formation « Conseils locaux de santé mentale : méthodes et pratiques »

Niveau 2

JOUR 1 – Présentations et réflexions éthiques

Matin (9h30-12h30) : La prévention dans les CLSM : quelle mise en pratique ?

Contenus : La prévention est au cœur de la loi du 26 janvier 2016 pour devenir le socle de notre système de santé. Près de la moitié des CLSM a identifié la prévention précoce comme une priorité. Certains CLSM ont développé des partenariats avec d'autres dispositifs pour déployer des actions de prévention précoce autour de la santé mentale. Tandis que d'autres CLSM ont mis en place des actions de formation pour prévenir des situations d'urgence. Le groupe se questionnera sur ce qu'est la prévention, le rôle et les leviers du CLSM pour développer des actions de prévention. La coordinatrice présentera les actions développées sur son territoire : quel public ? avec quels partenaires ? quel résultat ?

Intervenants :

- Marie Bobot, coordinatrice du CLSM Val d'Oise Est
Sophie Arfeuillère, Pauline Guézennec

Après-midi (13h30 – 16h30) : La dimension éthique dans le travail des CLSM

- Animation d'un débat sur les tensions éthiques posées et acquisition de techniques d'animation.

Contenus : De nombreuses questions se tiennent au croisement d'un cadre légal/opérationnel qui guide l'action et d'un questionnement permanent sur ce qui se joue éthiquement : lors d'études de situations complexes, pour établir des procédures SDRE, pour acter la participation de tous dans les groupes de travail...Le questionnement éthique est nécessaire et peut être porté par le CLSM, mais les débats et le besoin de trancher les questions imposent une pratique réfléchie de ces moments d'échanges. Le groupe sera amené à réfléchir sur le fond et la forme de ces temps de réflexion : Comment amener une réflexion éthique dans un groupe ? Comment animer ces échanges au regard de la nécessaire opérationnalité des pratiques ?

Intervenants :

- Catherine Déliot, philosophe et formatrice d'ateliers « éthique et soins » en CHS.

JOUR 2 – Réflexions législatifs et approfondissement sur la gestion de projets

Matin (9h30–12h30) : La nouvelle loi de santé et la psychiatrie ?

- Le nouveau cadre législatif et la place des CLSM

Contenus : La nouvelle loi de santé contiendra un volet sur la psychiatrie et prévoit une place particulière pour les CLSM. Quelle place ? Comment seront-ils outillés pour répondre aux enjeux éthiques et juridiques auxquels les CLSM doivent répondre ? Comment articuler leurs actions et celles des autres partenaires investis sur les questions de santé mentale sur un territoire ?

Intervenants :

- Isabelle Genot Pok, juriste consultante – formatrice, CNEH – Centre de droit juriSanté.

Après-midi (13h30 – 16h30) : Les diagnostics territoriaux



Formation « Conseils locaux de santé mentale : méthodes et pratiques »

Niveau 2

Contenus : L'objectif du diagnostic est d'affiner les connaissances du territoire du CLSM : état de santé mentale de la population, offres de prises en charges, recours aux soins et attentes et besoins des partenaires. La coordinatrice présentera les étapes de son diagnostic et la place des usagers dans la construction des outils élaborés pour les entretiens.

Intervenantes :

- *Déborah Touati, coordinatrice du CLSM d'Epinaux sur Seine et Pierrefitte sur Seine*

JOUR 3 – Retours d'expériences

Matin (9h- 12h): Techniques d'animation de groupe

- Atelier collaboratif sur l'animation de groupe

Contenus : Pour animer des espaces de concertation, où le consensus reste au cœur des échanges et où la participation doit être équitable, il existe des techniques. Le groupe sera invité à partager ses méthodes, ses innovations et ses difficultés sur ces outils de participation. Plusieurs techniques et propositions seront apportées pour enrichir ces supports.

Animatrices :

- *Sophie Arfeuillère,*
- *Pauline Guézennec,*

Après-midi (13h – 16h) : Bilan de la feuille de route

- Retours sur la journée de la veille
- Réfléchir sur les objectifs à court terme – Etat des lieux

En petits groupes

- Tour de table (feuille de route de chacun sur ses propres objectifs à court terme) de ce qui a été fait
- Ce qui a marché / ce qui n'a pas marché

En grand groupe

Restitution en grand groupe, en focalisant sur ce qui a posé problème. (Rôle des animatrices de prendre note de cette liste)

Animatrices :

- *Sophie Arfeuillère,*
- *Pauline Guézennec,*